

Programme du CAJ

Du 20 au 24 octobre



Planning du CAJ

	Lundi 20/10	Mardi 21/10	Mercredi 22/10	Jeudi 23/10	Vendredi 24/10
9h – 12h	Présentation de l'équipe et du planning	Inter CAJ à Drocourt		Atelier robotique 	Atelier robotique 
	Activités au CAJ			« Who is the best ? »	Atelier cuisine
13h30 – 17h	Réalité virtuelle *	Jeux de société à la ludothèque 	 * / °	Soirée « Chair de poule »	Goûter d'Halloween
Soirée					

* Activités incluses dans le forfait à la semaine
° Activités possibles à la carte



Tarifs des activi-

1^{ère} formule :

Inscription avec un forfait à la semaine sur présentation de la notification CAF du Pas-de-Calais afin de bénéficier de la déduction de l'aide aux temps libres de 3,40 €/jour.

Les activités seront comprises dans le prix de l'inscription.

	Tarifs avec cantine		Tarifs sans cantine	
	Participation A la journée 2025 ≤ 617	Participation A la journée 2025 > 617	Participation A la journée 2025 ≤ 617	Participation A la journée 2024 > 617
1 ^{er} enfant	9,55 €	9,65 €	5,80 €	5,90 €
2 ^e enfant	9,15 €	9,25 €	5,40 €	5,50 €
3 enfants et +	8,90 €	9,00 €	5,15 €	5,25 €
Extérieurs (1)	15,15 €	15,70 €	11,10 €	11,65 €

2^e formule :

Les adolescents pourront s'inscrire selon les activités choisies à la carte sous réserve des places disponibles. Voici la grille tarifaire des activités :

Activités	Tarif unique
Astérix (repas inclus)	21,60 €

Transport

La municipalité propose un service de transport gratuit pour venir et repartir de l'ESCALE dans trois secteurs de la commune « Complexe Léo Lagrange », « Croisement de la rue Jean Baptiste Delobel et de la Cité de Garguetelles » et place de l'avenue des Marlières (place des 6 Drèves)

**Les inscriptions se feront la veille pour le lendemain au CAJ.
Renseignement au service jeunesse au 03 21 37 14 99.**

Information

Inscriptions

Elles se font sur le portail famille « Myperischool » du site internet de la ville ou à l'ESCALE.

Horaires du CAJ

Le CAJ se situe à l'ESCALE (Boulevard Faidherbe) et ouvre ses portes de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Rappel

Le dossier complet est obligatoire avant toute inscription sur myperischool. Toutes les réservations d'activités payantes sont à réaliser sur le portail famille ou à l'ESCALE.

Les jeunes inscrits aux activités doivent régulièrement venir au CAJ afin de consulter les éventuelles modifications du planning des activités (horaires, changements d'activités...).

Il est possible de réserver son repas du midi une semaine à l'avance (le mercredi avant 17h30 qui précède la semaine de consommation) avec ou sans forfait.

Si votre enfant est absent, un remboursement est possible uniquement en cas de maladie sur fourniture d'un certificat médical. Un jour de carence sera appliqué pour les vacances scolaires d'hiver, printemps, Toussaint et 3 jours de carences seront appliqués pour les vacances d'été.

Rappel du règlement

Les règles élémentaires en matière de respect et de discipline devront être acceptées par les parents et les enfants. Dans le cas où l'enfant commettrait un acte de détérioration du matériel ou des locaux, la responsabilité des parents pourra être engagée. Il en est de même s'il blessait un autre enfant, c'est pourquoi la souscription d'une assurance responsabilité est obligatoire. Ainsi tout comportement portant préjudice au bon fonctionnement des activités sera signalé en Mairie et fera l'objet, suivant la gravité des faits, de sanctions pouvant aller du simple rappel au règlement et ou d'un avertissement, jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive. Aucun remboursement ne sera effectué.

